

# Des logements sociaux à St-Gilles mettent leur énergie en commun -



[www.sunsud.be](http://www.sunsud.be)

Le nouveau projet-pilote « SunSud » a reçu le feu vert de Brugel (le régulateur bruxellois de l'énergie) pour démarrer le partage d'énergie. Un comité d'habitant.e.s, encadré par les associations Énergie Commune (anciennement APERe), City Mine(d) et la SISF Foyer du Sud, a pu mettre en place ce projet. Les locataires du bâtiment de logements sociaux situé rue Vlogaert à Saint-Gilles pourront maintenant bénéficier d'une électricité renouvelable, locale et moins chère provenant de l'installation photovoltaïque posée sur le toit du bâtiment.

## Le renouvelable accessible à tous

Le bâtiment de logements sociaux situé rue Vlogaert dispose d'une installation photovoltaïque sur son toit. Jusqu'à présent, seules les pièces communes pouvaient bénéficier de cette électricité, mais grâce au lancement de ce projet-pilote, tous les locataires du bâtiment qui le souhaitent peuvent consommer l'excédent de l'énergie produite à un tarif avantageux.

SunSud a été construit sur base de rencontres avec les locataires pour discuter comment l'installation de panneaux solaires pouvait les concerner. Quelques **citations d'habitant.e.s** l'illustrent :

*« J'avais toujours pensé que ce n'était pas pour moi, l'énergie verte »*

*« L'énergie verte, c'est l'avenir, pour nos (petits-)enfants »  
« Ça m'intéresse, mais je ne comprends pas tout ! »*

Des ateliers d'information ont permis aux habitant.e.s de s'approprier les questions liées à l'énergie renouvelable et de saisir les implications pour leur comportement, permettant de valoriser la production de l'énergie générée sur le toit.

Muni de ces nouvelles connaissances, ce groupe d'habitant.e.s a pu définir les modalités du partage (priorité aux communs, puis aux appartements des participant.e.s) et est en train de monter un comité d'habitant.e.s, porteur du projet, en collaboration avec le Foyer du Sud.

*« Au-delà de ce que l'on pourrait penser dans un contexte de fragilité sociale, l'énergie renouvelable interpelle et suscite de l'intérêt. Ce genre d'initiative, où les citoyen.ne.s concerné.e.s sont au cœur du projet, concrétise le débat climatique et donne une place aux aspirations et besoins de personnes trop peu pris en compte. Motivé.e.s par l'envie de participer à la création d'un projet pionnier et d'apprendre de manière collective, les participant.e.s se sentent valorisé.e.s par le fait de devenir des act.rice.eurs de la transition énergétique.*

*Espérons que le projet SunSud se dresse en figure de proue du mouvement et que les projets de communautés d'énergie inclusives se multiplient. »*

**indique Sofie Van Bruystegem** de l'association City Mine(d).

Le projet est né à l'initiative de l'Echevin de l'Energie de la Commune de Saint-Gilles, Jos Raymenants et est le fruit de la collaboration entre Foyer du Sud, Energie Commune et City Mine(d), avec le soutien de Bruxelles-Environnement.

*« La Communauté d'énergie a été le premier projet que j'ai soutenu en tant qu'échevin de l'énergie. Je suis donc très heureux que nous lancions ce projet pilote aujourd'hui. Les locataires de la société de logements sociaux peuvent partager entre eux l'électricité verte autoproduite à un tarif plus avantageux que celui du marché. Une communauté énergétique est donc écologique et sociale. En tant qu'administration communale, nous le soutenons à 100%. Nous encourageons activement les citoyens et les associations à jouer un rôle dans la transition vers une ville verte et durable. De plus, ce projet contribue à la réalisation de notre plan climat. Je tiens également à remercier tous les partenaires pour leur engagement. Après tout, ce sont eux qui ont fait de ce projet une réalité sur le terrain. »*

**explique Jos Raymenants**, Echevin de l'Energie de Saint-Gilles.

*« Ce projet permet une transition énergétique plus inclusive car il donne l'opportunité à des personnes qui ont habituellement peu accès aux énergies renouvelables de consommer une électricité 100% verte, moins chère et dont le prix est stable dans le temps. Ce qui dans le contexte actuel de hausse généralisée des prix de l'énergie est particulièrement avantageux. Ce type de projets permet ainsi de concilier les préoccupations environnementales et sociales, souvent perçues comme incompatibles et constitue une réponse concrète et structurelle face à la hausse actuelle des prix de l'énergie. Il illustre par ailleurs les nouvelles opportunités d'accès à la production et la consommation d'énergie renouvelable qu'offre le*

*partage d'énergie aux citoyens (y compris ceux à faibles revenus). Grâce à la dimension collective du partage d'énergie, il ne faut plus être forcément propriétaire de sa toiture et/ou investir soi-même dans une installation solaire pour pouvoir consommer de l'électricité renouvelable produite localement ».* **Insiste Mathieu Bourgeois**, chargé de projets chez Energie Commune.

### **Moins cher que le tarif social**

L'électricité solaire sera vendue aux participant.e.s par la société de logements - propriétaire du bâtiment et de l'installation de 40 kWc - à un peu moins de 10 c€/kWh **soit à environ 2/3 du tarif social pour l'électricité.**

Offrir un tel tarif est possible grâce aux faibles coûts de production, pratiquement couverts par les certificats verts, mais aussi grâce au fait que le Foyer du Sud, contrairement à un fournisseur ne souhaite pas générer de profits financiers sur la vente de cette électricité. En outre, si un bénéfice est tout de même généré par la vente d'électricité, il sera versé à un fond commun dont l'affectation sera décidée par les participant.e.s eux-mêmes, en vue par exemple, à de financer des travaux de rénovation énergétique dans le bâtiment.

Pierre Genot, **Directeur-Gérant de la SISP témoigne** : *« Le projet SunSud fait partie intégrante de la politique du Foyer du Sud en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique. Il permet aux locataires sociaux de participer activement aux processus d'élaboration et de prise de décision.*

*La participation citoyenne liée à l'implémentation de ce projet est également un facteur de cohésion sociale qui nous incite à développer des projets similaires sur d'autres sites de notre patrimoine. »*

### **Un projet amené à se multiplier**

Vu les avantages évidents d'un tel projet et le nombre d'immeubles de logements sociaux, mais aussi de copropriétés à Bruxelles, le potentiel de développement de ce type de partage au sein d'un bâtiment ailleurs à Bruxelles est particulièrement important.

**Pour Alain Maron**, Ministre bruxellois de l'Energie, de l'Environnement et de la Transition climatique : *« ce feu vert de Brugel pour démarrer le partage d'énergie à SunSud, c'est l'aboutissement d'un travail remarquable mené par les différentes équipes. Je les en remercie et je me réjouis de voir ce projet innovant se concrétiser pour offrir une énergie verte et moins chère aux résidents de ces logements sociaux. Ce projet reflète clairement ma volonté d'allier transition énergétique et justice sociale. Ainsi, la réforme des marchés de l'énergie que je suis en train de finaliser offrira notamment un cadre légal facilitant le partage d'énergie. J'espère que SunSud inspirera d'autres Bruxellois.es et que de nombreuses communautés d'énergie verront prochainement le jour à Bruxelles ! »*

**Energie Commune :**

Mathieu Bourgeois - [mbourgeois@energiecommune.be](mailto:mbourgeois@energiecommune.be) - 0498 67 88

31

**City Mine(d) :**

Sofie Van Bruystegem - [elec@citymined.org](mailto:elec@citymined.org) - 0485 188 331

**Foyer du Sud :**

Pierre Genot - [pge@foyerdusud.be](mailto:pge@foyerdusud.be) - 02 333 56 86

**Commune de St-Gilles :**

Jos Raymenants - [jraymenants@stgillis.brussels](mailto:jraymenants@stgillis.brussels) - 0475 20 24 64

**Cabinet bruxellois :**

VANDAMME Simon - [svandamme@gov.brussels](mailto:svandamme@gov.brussels) - 0479 66 03 23

---

**À propos d’Energie Commune** : Depuis 1991, Energie Commune asbl (ex-APERe asbl) accompagne les citoyens et les collectivités dans leur appropriation de l’énergie vers un système 100% renouvelable, juste et solidaire, en suivant les principes de la Démocratie Énergétique.

Reconnue en tant qu’organisme d’éducation permanente, Energie Commune mène une action d’éducation et de conseil sur base de projets et d’activités de terrain autour de quatre axes : Citoyen, Communauté, Territoire et Ecole.

**À propos de City Mine(d)** : « Le développement urbain est l’affaire de tous ». Asbl établie depuis 1997, City Mine(d) crée des espaces qui permettent d’impliquer les citoyens dans l’avenir de leur ville. Toujours en situation concrète et localisée, City Mine(d) rallie citoyens, chercheurs, pouvoirs publics, entreprises privées et artistes, qui confrontent et rassemblent leurs connaissances, leurs expériences et leurs convictions. Ainsi se développent des initiatives qui permettent de formuler des réponses à des questions complexes qui émergent en contexte urbain (l’eau, l’énergie, l’espace public, démocratie, ...).

**À propos de la SISP Foyer du Sud** : Le Foyer du Sud est une société immobilière de service public (SISP), sous la tutelle de la Société de logement de la Région bruxelloise (SLRB), qui gère 2108 logements sociaux répartis sur les communes de Saint-Gilles et de Forest. Sa mission est de mettre en location des logements sociaux destinés à une population ayant des revenus limités conformément au Code du logement.

**À propos de Saint-Gilles**

Saint-Gilles est l’une des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale comptant plus de 50 000 habitants, où plus de 140 nationalités différentes cohabitent, créant une richesse inestimable. L’année dernière, le collège de cette petite commune très densément peuplée a adopté le Plan climat, établissant sa politique climatique et son cadre d’orientation. La même année, le conseil communal a adopté une motion déclarant l’état d’urgence climatique et a signé la Convention des Maires sur le climat et l’énergie. Des actions telles que le remplacement de l’éclairage public de l’hôtel de ville et d’autres ont été menées dans ce contexte.

Pour plus d’informations sur Saint-Gilles, consultez le site <https://stgillis.brussels/>.



## Energie Commune

[www.energiecommune.be](http://www.energiecommune.be)

[info@energiecommune.be](mailto:info@energiecommune.be)

+32 2 218.78.99

Rue Fernand Bernier 15,  
1060 Bruxelles

Ce message a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous recevez cet email car vous êtes abonné à notre newsletter.



[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

